

CONSIGNE DES PANIERS LE GUIDE

LES NOUVEAUX JARDINS
DE LA SOLIDARITÉ

➔ Le « panier », c'est le contenant de vos légumes bio, robuste, lavable et réutilisable, mieux qu'un simple sac !

1 panier coûte 5 €

(x1000 pour assurer les livraisons des 300 adhérent·e·s livré·e·s en sac)

3.50 €

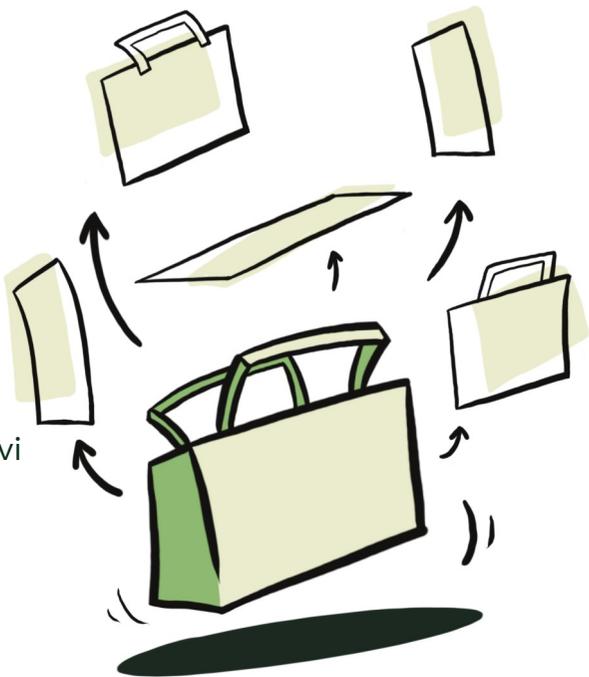
Fabrication & impression

0.70 €

Porte étiquette

0.50 €

Logiciel de suivi



0.40 €

Main d'œuvre : suivi, tri, mise en place, ...

0.20 €

Impression étiquettes

Panier fabriqué à Moirans par

Blues Brodeurs

Attention : les anciens paniers en bon état seront toujours en circulation et compris dans les 3 paniers attribués.

COMMENT

ÇA FONCTIONNE

LE ROULEMENT DES PANIERS AUX JARDINS C'EST

1 lot de **3** paniers par adhérent·e



Facturé **1x** au démarrage et rendu à ma résiliation*

LE SUIVI DES PANIERS



3 numéros de panier me sont attribués

Chaque panier a son propre code-barres attaché à une étiquette, elle-même au panier

Au départ de livraison

On scanne tous les paniers livrés

Au retour de livraison

On scanne tous les paniers vides retournés

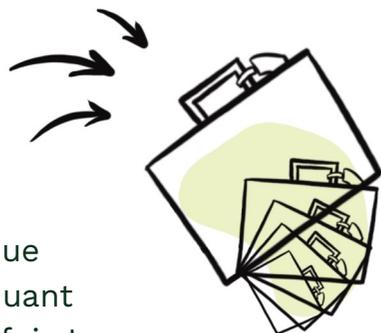


* selon mon solde restant : remboursement ou déduction sur mon dernier prélèvement

- 1** panier livré revient
2 semaines après
 aux Jardins (cycle
 expliqué dans la F.A.Q)

Si le panier manque à l'appel

- 1** panier de
SECOURS
 est mis en
 circulation



Et ce à chaque
 panier manquant
 pour la 1ere fois !



& je reçois une **1ere**
 note de rappel dans
 mon panier

➔ **Je ramène le panier manquant & de secours**
 Le roulement repart !

➔ **Si au moins 1 des 2 paniers manque encore**
 Je reçois une **2eme note de rappel** m'informant de la
 facturation prochaine si je ne ramène pas le panier



En tout, j'ai

6 semaines pour ramener
 mon panier manquant

AU-DELA **1** nouveau panier m'est facturé **5 €** car **1** panier
 de réserve m'est attribué en plus



La facturation a lieu 1 fois à la fin de
 chaque trimestre. Si je ramène tous mes
 paniers avant, la facturation est annulée !

*Facturation fin mars pour un prélèvement mi-avril, fin juin pour un
 prélèvement mi-juillet, fin septembre pour un prélèvement mi-
 octobre, mi décembre (à la fermeture de fin d'année) pour un
 prélèvement mi-janvier*



LA F.A.Q

POURQUOI UN SYSTÈME DE CONSIGNE ?

Nous avons déjà tout testé pour que les paniers vides reviennent : mail, feuille de chou, affiches, livraisons en cagette, en cagette vrac, en sac très peu solide, en sac plastique, ... Mais il manquait souvent des paniers. Cette fois, nous prenons en charge leur coût d'investissement : la consigne est un juste équilibre entre coût et organisation en livraison.

POURQUOI JE DOIS PAYER 15 € ?

Cette somme correspond à 1 lot de 3 paniers, ce qui permet d'assurer le roulement de vos livraisons. Ce roulement est en place depuis le début : les 15 € de consigne permettent de le visualiser et d'assurer son suivi. Vous les réglez 1 fois pour toute la durée de votre abonnement et ils vous sont rendus à votre résiliation.

POURQUOI 1 ROULEMENT = 3 PANIERS ?

C'est le cycle qui permet d'assurer toutes vos livraisons : 1 panier vide chez vous, 1 panier rempli de légumes sur votre point de retrait, 1 panier en attente de préparation chez nous.



LES NOUVEAUX JARDINS
DE LA SOLIDARITÉ

MARAICHAGE BIO | ESPACES VERTS | PÉPINIÈRE HORTICULTURE À MOIRANS



MEMBRE DU RÉSEAU
COCAGNE

04 76 35 01 69 | jardins.solidarite@orange.fr
 route du Vieux Chêne, 38430 Moirans | www.jardins-solidarite.fr